



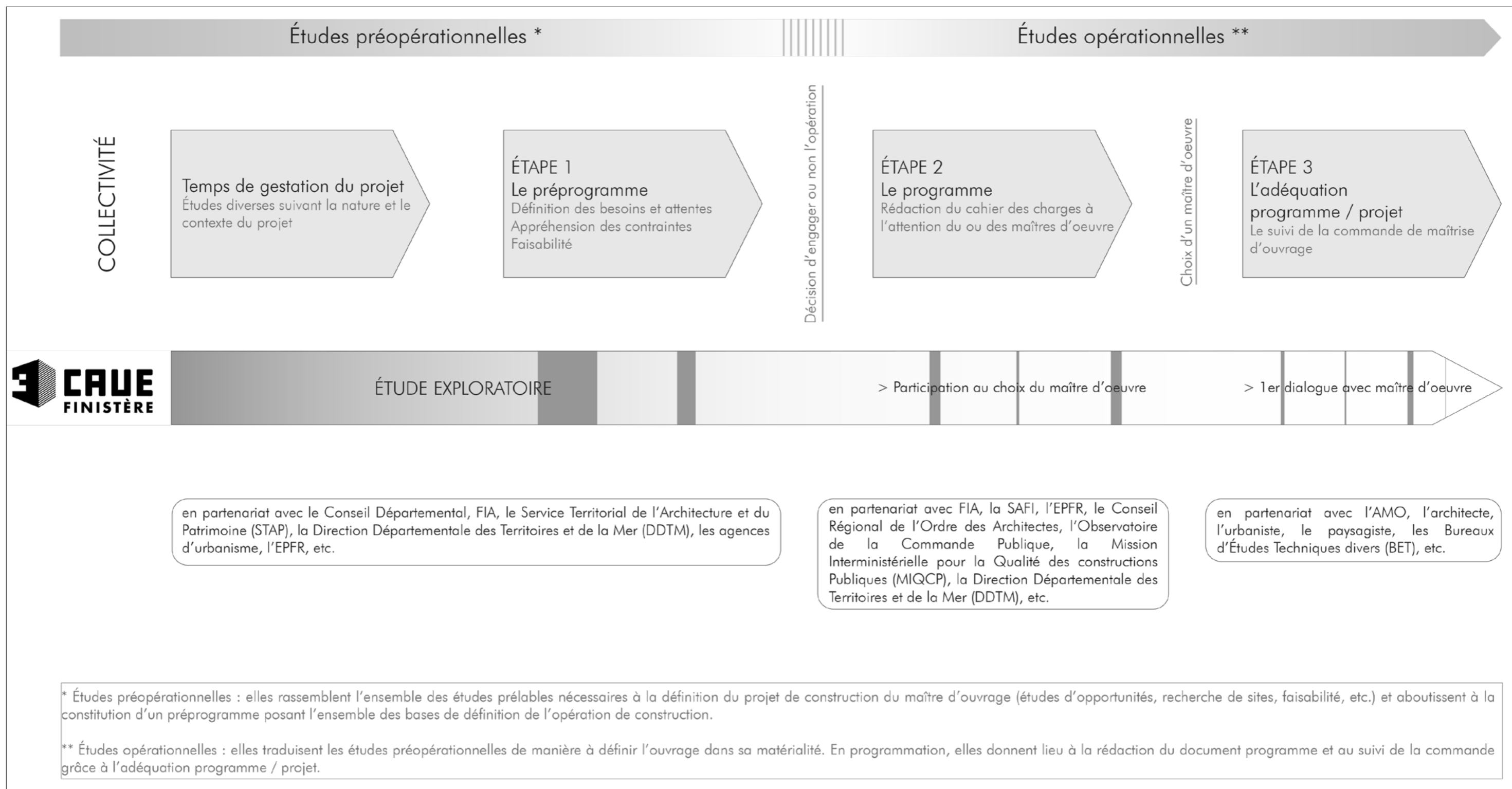
## ÉVOLUTION DU CENTRE-BOURG - SYNTHÈSE D'ATELIER PARTICIPATIF KERNÉVEL (29)

MAÎTRE D'OUVRAGE / PORTEUR DE PROJET  
Commune de Rosporden - Kernével

CHARGÉS D'ÉTUDES  
Nicolas Duverger, architecte  
Olivier Hérault, paysagiste  
Charles Viala, paysagiste

DATE  
21.04.2018







Rappel des objectifs et organisation de la matinée

### Contexte de l'atelier

Le bourg de Kernével, rattaché à la commune de Rosporden depuis 1974 est engagé dans un processus de requalification et de réaménagement des espaces publics depuis 2013. La conception de ces aménagements, confiée au bureau d'étude paysagiste Atelier Lieu-dit, est prévue en plusieurs phases dont la première a abouti à la transformation des abords de la mairie et de l'école. Une seconde phase d'aménagement du bourg est en cours et, à ce stade de la réflexion, la commune a souhaité associer la population au processus. Pour ce faire, le CAUE a été missionné afin d'encadrer un atelier participatif et de permettre de :

- > faire émerger le ressenti et les attentes des habitants.
- > compléter, amender les orientations proposées par le bureau d'étude.

Suite à une visite préalable de l'équipe du CAUE sur le terrain le 12 avril et au regard des enjeux pressentis, il a été décidé de définir le périmètre d'étude de l'atelier autour de l'église, du parc et le long de la rue du cimetière.

Cet atelier a eu lieu le samedi 21 avril en présence du maire, d'élus communaux, d'habitants et du bureau d'étude. Une quinzaine de participants ont donc travaillé collectivement le temps d'une demi-journée afin de partager leurs regards sur le paysage communal, identifier les enjeux et proposer des orientations d'aménagement.

### Organisation de l'atelier

Visite et travail collectif

- Accueil café puis mot du maire
- Présentation des participants et interrogation sur les atouts et dysfonctionnements du bourg en répondant à la question suivante : «j'aime / j'aime moins»
- Visite de terrain et échanges in situ
- Débriefing, mise en évidence et partage d'enjeux pour faire évoluer la commune

Déjeuner collectif à la salle communale

### Liste des participants à l'atelier

Jacques RANNOU - maire délégué de Kernével  
 Bernard FRENAY - élu  
 Pierig MORVAN - élu  
 Patrice PORODO - élu  
 Anita RICHARD - élu  
 Françoise NIOCHE - élue  
 Robert NIOCHE - Conseiller consultatif municipal

Paul TROCHET - habitant  
 Marie TROCHET - habitante  
 Pierre PREVOST - habitant  
 Stéphanie FAVIER - habitante  
 Josiane LE NOC - habitante  
 Michel QUINET - habitant  
 Jean-Claude CARON - habitant

Nicolas DUVERGER - architecte au CAUE 29  
 Charles VIALA - paysagiste au CAUE 29  
 Olivier HERAULT - paysagiste au CAUE 29

Personnes absentes ayant fait parvenir leurs observations par lettre:

Véronique GUILLOU - habitante  
 Yveline BENOIT - habitante  
 Florence CHOPIN - habitante



Evolution du centre-bourg - Synthèse d'atelier participatif - ROSPORDEN - KERNEVEL



**«J'aime / J'aime moins»**

Chacun des participants a été invité à se présenter et à s'exprimer sur ce qu'il aime et aime moins dans le bourg de Kernével. L'ensemble des observations a été noté afin d'établir un premier diagnostic. Les différents avis ont été classés selon différents thèmes ci-dessous :

**J'aime**

- l'architecture : maisons anciennes
- les aménagements : réhabilitation de la mairie et ses abords
- le dynamisme de la commune : vie associative riche, présence de la poste et de l'école, bistro
- l'ambiance : tranquillité, bourg rural, bucolique, histoire, souvenirs
- la convivialité : la gentillesse, l'équipe municipale
- les équipements : le nouveau parc acquis par la mairie

**J'aime moins**

- l'architecture : le clocher, délabrement de certaines maisons
- les équipements : manque de bancs, structures de jeux insuffisantes, poubelles trop visibles, manque d'informations sur le patrimoine
- problématique routière : vitesse et croisement des véhicules dans la rue de la gare
- place du piéton : manque de cheminements piétons et insécurité des enfants, trottoirs trop étroits
- les espaces publics : délimitation des espaces autour de l'église inexistante, trop de bitume, parc non mis en valeur et défaut d'entretien, manque d'arbres et de nature dans le bourg
- le manque d'animation : manque de commerces suite aux différentes fermetures plus ou moins récentes

Au vu de ce premier croisement de regards et compte tenu de la récurrence de certains points évoqués, trois grandes pistes de travail peuvent d'ores et déjà être retenues. Elles seront ensuite affinées et complétées par la visite de terrain. Ces trois grandes pistes sont les suivantes :

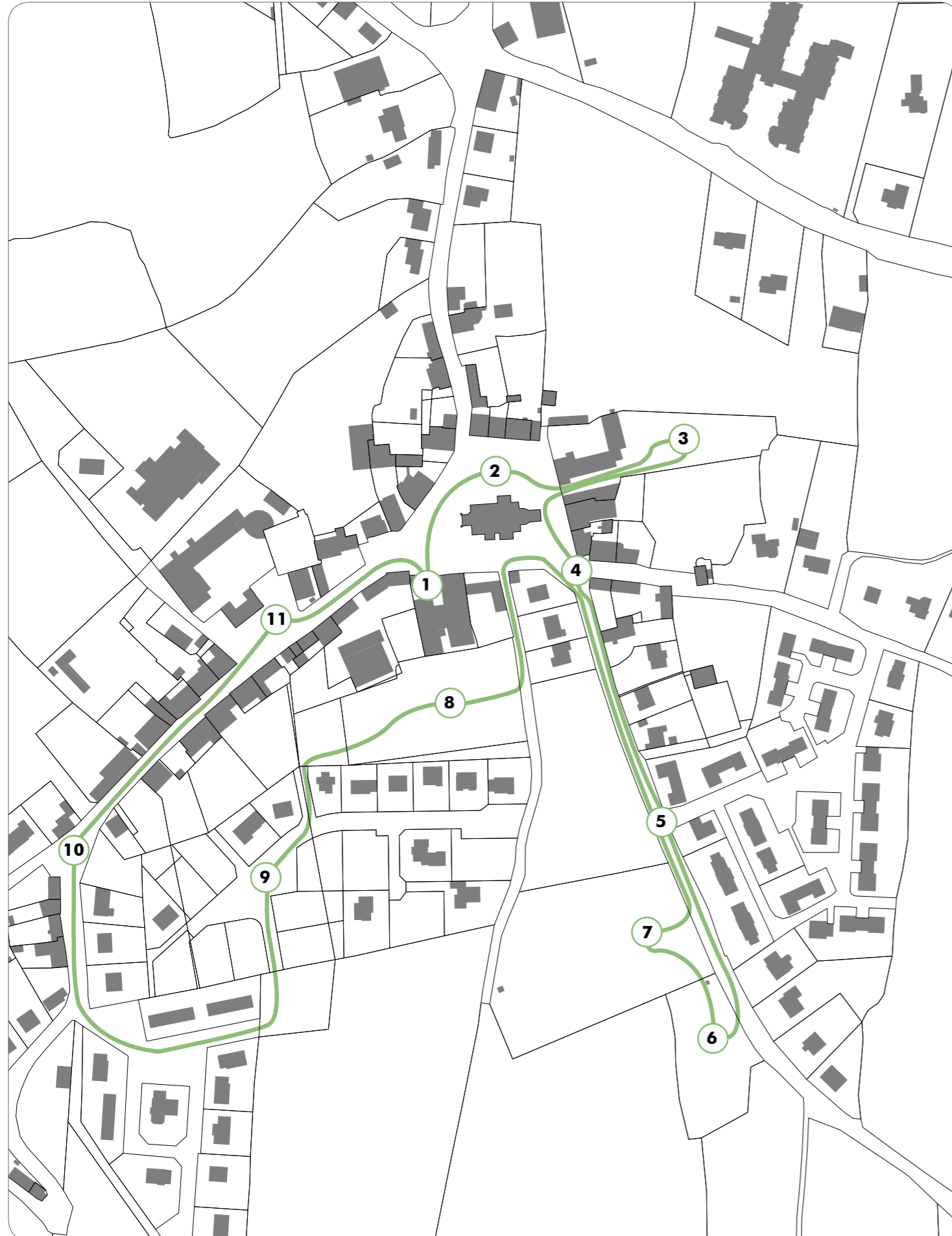
**> La nécessité de réorganiser les différents flux de déplacement (routiers et piétons) qui se côtoient au sein du bourg**

**> La volonté de retrouver des lieux de convivialité en cœur de bourg tout en permettant de mieux valoriser le patrimoine bâti**

**> Le désir de retrouver un certain dynamisme au sein du village, notamment en terme de commerce**







### Les abords de la salle polyvalente

- > un équipement adossé à un parc mais sans véritable relation entre l'un et l'autre.
- > Entrée peu accueillante
- > Un local sanitaire trop prégnant



### Le tour de l'église

- > manque de structuration de l'espace public
- > marée de bitume
- > omniprésence de la voiture
- > voitures contre l'église
- > vocabulaire routier
- > parcours routier peu lisible
- > effet négatif donné par le nombre important de maisons avec des panneaux à vendre
- > fête foraine présente 3 jours par an sur cet espace
- > mobilier d'éclairage inesthétique et générant une pollution lumineuse
- > absence d'espaces de convivialité (bancs...)



### Le cimetière

- > bonne fonctionnalité
- > le passage au «zéro phyto» va nécessiter de revoir les surfaces minérales, qui sont importantes, pour faciliter l'entretien



### Le parc

- > parc assez confidentiel car peu signalé
- > parc très agréable bien situé (dans le centre et à côté des nouveaux lotissements) à l'écart des axes routiers
- > manque de mobilier (jeux et bancs)
- > absence de relation avec la salle polyvalente





### L'ancienne école

- > des espaces publics importants bien situés bénéficiant d'un panorama remarquable
- > une fonctionnalité de ces espaces à retrouver



### Les anciens commerces

- > 2 commerces fermés récemment
- > double difficulté pour l'installation d'un nouveau commerce et d'un logement par l'absence de jardin privé
- > caractère routier dominant
- > bon potentiel architectural patrimonial difficilement exploitable dans la situation actuelle



### La rue du cimetière

- > espace piéton matérialisé par un marquage au sol sur le bitume mais peu lisible
- > sentiment d'insécurité pour le piéton
- > fréquentation piétonne significative en lien avec les lotissements et les assistantes maternelles
- > talus bocagers préservés qui qualifient cette entrée de bourg et qui participent au ralentissement des véhicules (resserrement visuel)
- > ambiance champêtre



### Le parking du cimetière

- > sous-utilisé car le stationnement autour de l'église, à 300m, est privilégié
- > caractère routier des aménagements (importance des bordures)
- > les plantations font l'objet de tailles pas toujours bien adaptées au lieu



### Le nouveau lotissement

- > part très importante donnée aux surfaces bitumées parcourues par les véhicules
- > amorces de chemins piétons sans continuité
- > hétérogénéité de l'architecture des maisons et de leur implantation



### La rue de la gare

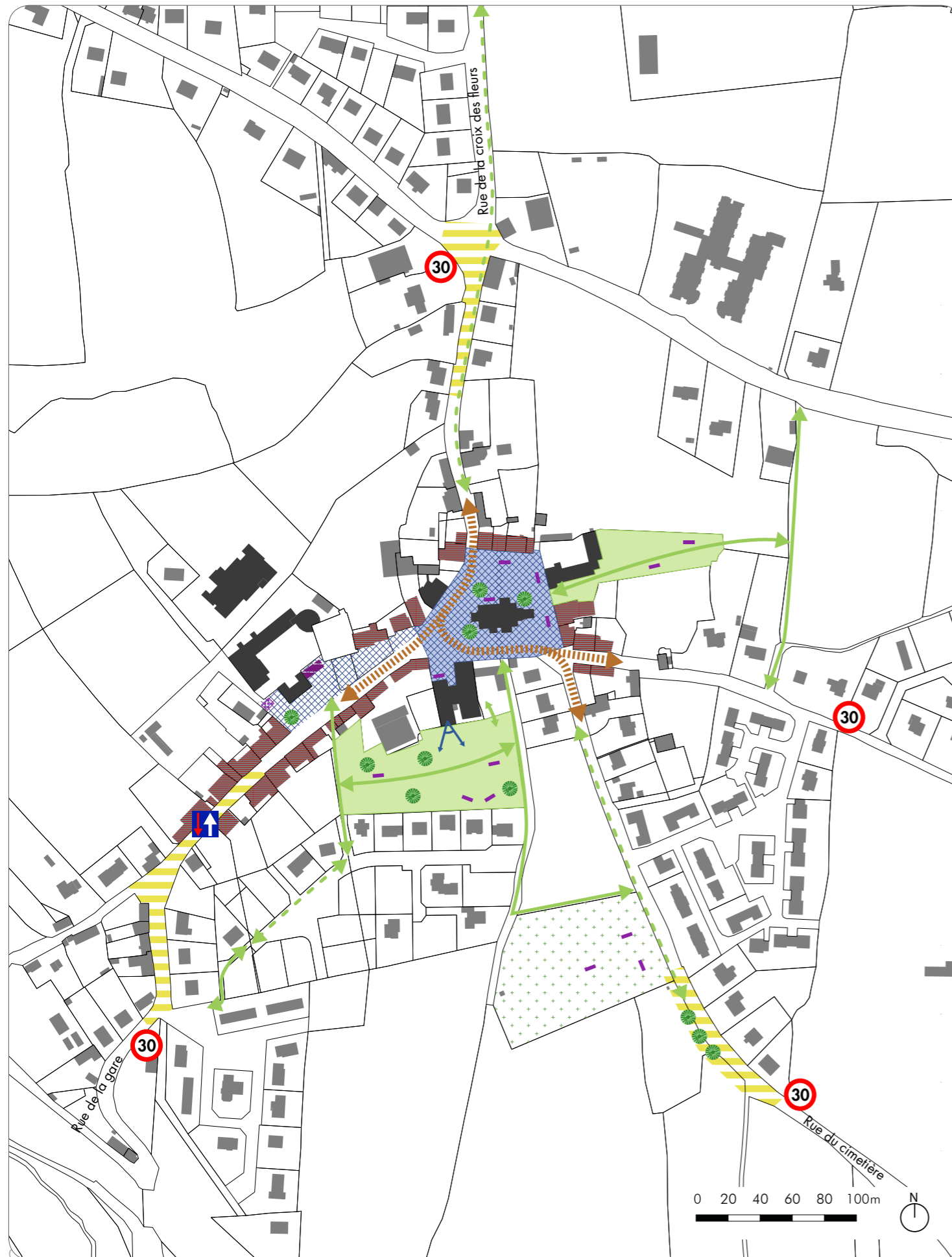
- > rue relativement étroite contraignante pour le croisement des véhicules et le cheminement piéton (petits trottoirs discontinus)
- > disparition des commerces
- > débouché du lotissement pas sécurisant



### Les abords de la mairie

- > aménagements récents qualitatifs :
  - >> convivialité (mobilier adapté : banc, préau...)
  - >> lisibilité et partage de l'espace entre piétons/véhicules
  - >> esthétique (choix des matériaux, détails des maçonneries, plantations)





## > Enjeux liés aux déplacements

### Entrées de ville

Entrée sud : renforcer l'identité champêtre en valorisant les talus existants et en requalifiant les abords du stationnement

Entrée ouest : redéfinir les aménagements afin de mieux gérer les flux routiers et de créer une ambiance de rue

Entrée nord : créer une ambiance de rue et favoriser les déplacements piétons

### Gestion des flux routiers

Concentrer le flux de véhicules au sud de l'église afin de gagner en lisibilité et de libérer le nord de l'église pour d'autres usages

Passer l'ensemble du cœur de bourg en zone 30

Définir un sens de priorité dans la rue de la gare afin de mieux gérer les flux

### Chemins doux

Créer ou conforter les chemins doux le long des routes

Créer ou conforter les chemins doux sur les chemins et au cœur des lotissements

## > Enjeux liés à la recherche de convivialité

### Places de village

Créer une vraie place de village au nord de l'église avec une zone de rencontre

Requalifier l'entrée de la salle polyvalente pour la rendre plus accueillante

Conforter l'espace terrasse du café en lui donnant plus d'épaisseur

Travailler dans la continuité avec l'aménagement déjà réalisé

### Equipements publics

Ouvrir la salle polyvalente sur le parc afin de favoriser le lien entre les deux espaces et améliorer l'aspect thermique et la luminosité

Installer des assises afin de favoriser l'appropriation des espaces et créer des lieux d'échange

Mieux intégrer les containers à poubelle dans le site

### Gestion du végétal

Aménager de manière légère les nouveaux parcs en précisant les usages

Planter des arbres afin de ramener «la nature» dans le bourg et conforter une nouvelle ambiance de place de village

Intégrer les nouvelles manières de faire liées à la question du «zéro phyto» dans le cimetière

### Valorisation culturelle

Valoriser le patrimoine et la mémoire des lieux sous une forme à définir (exposition permanente sous le préau proche de la mairie, sentier d'interprétation...)

## > Enjeux liés au manque de dynamisme

Retrouver des commerces dans le cœur de bourg afin de favoriser une vie collective au sein du village

Rendre les maisons de bourg plus attractives en repensant l'interface espace public/privé, en favorisant le recul des véhicules par la création de jardins





**La Chapelle des marais (44)**  
Coeur de bourg Ronan Désormeaux (paysagiste)



**La Chapelle des marais (44)**  
Abords de l'église Ronan Désormeaux (paysagiste)



**Plogoff (29)**  
Jardins privatifs et mise à distance des voitures devant le front baï



**La Chapelle des Marais (44)**  
Espace vert établissant une liaison douce Ronan Désormeaux (paysagiste)



**Ossé (35)**  
Requalification de l'entrée de bourg Atelier des Marais (paysagiste)



**Poullan-sur-mer (29)**  
Centre -bourg Atelier Lieu-dit (paysagiste)



**Ploudaniel (29)**  
Centre -bourg Atelier Lieu-dit (paysagiste)



**Ebré (35)**  
Mise en valeur du patrimoine Stationnement terre-pierre et végétalisation de pied de mur



**Landerneau (29)** Végétalisation d'espaces entre les tombes du cimetière





CONSEIL D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME ET  
DE L'ENVIRONNEMENT

32 boulevard Dupleix CS  
29029 QUIMPER Cedex  
02 98 98 69 15 / [contact@caue-finistere](mailto:contact@caue-finistere)  
[www.caue-finistere.fr](http://www.caue-finistere.fr)  
facebook : CAUE du Finistère

## AVERTISSEMENT

Ce document est une aide à la décision pour les élus. Les propositions ne doivent pas être prises pour des projets définitifs. Le maître d'ouvrage devra s'entourer de professionnels compétents (Architectes et/ou Architectes-Paysagistes) pour la réalisation des études opérationnelles.